



# Commission Nationale des Juges de France

Montpellier, le 26 février 2023

Compte rendu Congrès CNJF 2023

19 février 2023 – salle de réunion Westotel

La Ville-Aux-Dames (37700)

Début du congrès 9h15

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Bilan d'activités
- Rapport financier de l'exercice 2022
- Approbation des comptes
- La convention avec le CDE et la place des adhérents CDE au sein de la CNJF
- Montant des cotisations CNJF 2024
- Rapports des différentes sections
- Election du président CNJF et nomination du Bureau Administratif
- Etude d'éventuelles propositions de modifications des statuts ou du règlement intérieur
- Questions diverses

Le président du bureau provisoire accueille les participants par un mot de bienvenue et rend hommage aux disparus.

Il est notamment fait une minute d'applaudissements pour Alain Chevallier



Il est précisé les points de l'ordre du jour qui seront mis aux votes ainsi que les modalités de vote.

**Rapport moral par Jean-Paul Glémet** (En voici les grandes lignes. Le rapport moral complet est en page 7 de ce compte-rendu)

Il est rappelé le statut de la CNJF en tant qu'association fille de l'UOF ainsi que les principales orientations proposées par le bureau provisoire :



# Commission Nationale des Juges de France

- Maintien de l'unité de la CNJF avec un libre choix d'adhésion de chacun à une fédération ou d'autres corps de juges mais un respect des valeurs et du règlement intérieur de l'institution
- Relance du travail dans chacune des sections
- Collaboration accrue entre le bureau et les responsables de section. Toutes les décisions sont partagées et prises en concertation
- Information de tous les membres et transparence par la parution de 6 newsletters
- Implication d'un maximum de membres dans les travaux (exemple création du RI)
- Mieux faire connaître la CNJF (page Facebook, courrier aux clubs, visioconférence)
- Renforcement de l'esprit de groupe et donner la même importance à chacun (pin's, cocarde)
- Clarification des relations avec les fédérations du Maghreb et avec le CDE
- Recruter de nouveaux juges face à une pyramide des âges inversée

**Rapport moral soumis aux votes. Approuvé à l'unanimité (58 pour - 0 abstention - 0 contre)**

**Rapport d'activité par le secrétaire Sylvain Cicero** (En voici les grandes lignes. Le rapport moral complet est en page 9 de ce compte-rendu)

Dès la fin du congrès de février 2022, le Bureau provisoire s'est mis en relation avec l'ensemble des responsables de section pour faire le point sur leurs activités (élèves-juges, réunions ou Visio, points sur les travaux en cours). Pendant la phase de transition, contact a été pris avec chaque membre de la CNJF pour savoir s'il désirait rester au sein de la nouvelle structure CNJF ou nous quitter. Avec bien sûr proposition de remboursement des cotisations déjà perçues. Alain Giocanti et Christian Gambart ont remis leurs archives et dossiers en cours. Ces derniers ont été chaleureusement remerciés à cette occasion.



Alain Giocanti recevant un cadeau de la part de la CNJF le 19 février pour son implication à divers postes de responsabilités.



Christian Gambart remercié amicalement pour son action en tant que trésorier CNJF. Alain Chevallier et François Gérardin représentaient la CNJF ce 5 février.

Les premières initiatives :

- Lancement de la procédure de réécriture du règlement intérieur. Participation du Bureau Directeur au complet avec la collaboration active de 3 membres volontaires. Vote électronique réalisé avec une participation de 70 juges. Approuvé à 82%
- Signature d'un nouveau contrat d'assurance MAIF dès le 21/04/2022
- Dépôt auprès de l'INPI du logo officiel afin de nous protéger contre de mauvaises utilisations.



# Commission Nationale des Juges de France

Les initiatives à l'international :

- Présentation de candidatures au grade de juge OMJ (9 candidatures)
- Ecriture de vœux présentés au nom de la France pour amener plus de démocratie et moins d'inertie au sein de la COM et de l'OMJ. Ces vœux ont bien suivi la voie officielle (UOF puis COM France jusqu'à la COM) et dans les bons délais. Force est de constater qu'aucun de ces vœux n'a sérieusement été étudié ni communiqué aux autres pays.
- Finalisation des partenariats avec les fédérations du Maghreb et mis de l'ordre dans les procédures d'examen et de formation. UOT, UOA et ROT (35 élèves-juges et postulants)

Le travail au quotidien avec et dans les sections :

- Toutes nos sections sont en phase intense de travail avec de bons moments conviviaux et aussi de belles productions (standards par exemple).

L'effort de recrutement et de formation maintenu. Nouveaux candidats : 1 en couleur, 2 en estrildidés, 3 en postures, 1 en psittacidés. Ce sont maintenant les sections qui gèrent leurs examens et leurs séances de formation tout en restant conformes aux règles du règlement intérieur.

De nouveaux juges et élèves-juges :

- Nous accueillons 3 nouveaux juges en section faune européenne d'élevage et hybrides : MM Delestrade, Deriu, Toquebeuf, un en psittacidés M Hergat. Promotion : Guy Hellequin.



Robert Toquebeuf nouveau juge Faune européenne d'élevage et hybrides recevant officiellement son tampon.  
Promotion : Guy Hellequin (premier président de la CNJF)

De plus notre panel de juges OMJ s'est enrichi : MM Dulière en section J, Berbudeau en hybrides, Cicéro en exotiques, Jardinier et Soria en canaris couleurs, Vettese en faune européenne. A noter une démission du grade OMJ : MM Van Den Biesen en exotiques.





# Commission Nationale des Juges de France

Une visibilité et des marqueurs forts de notre identité CNJF :

- Après des éleveurs : courrier direct aux clubs UOF avec informations et incitation à utiliser des juges CNJF
- Une présence forte au congrès de l'UOF (COM France) avec les 3 membres du Bureau provisoire. Précision : coût zéro euro pour la CNJF
- Une page Facebook lancée en octobre : CNJF et compétition ornithologique (déjà 1500 membres). Pas de promotion et d'annonce d'expo ou de bourse. Que des éléments sur juges et jugements.
- Des cocardes CNJF pour tous (égalité de traitement entre tous nos membres). 2 gratuites offertes chaque année et les autres à prix coûtant.
- Un badge (pin's) avec le nouveau logo qui est offert gratuitement à chaque juge.
- Une nouvelle carte d'adhérent. Modernisée et avec le nouveau logo. Annuelle et pouvant exister aussi sous format numérique (dans votre téléphone).

Des séances de travail et des compte- rendus réguliers :

- Sur une année, 7 réunions du Bureau Directeur avec à chaque fois un compte-rendu écrit adressé à tous dans un délai de 24h. L'information descendante vers tous les membres = 6 newsletters envoyées à tous avec 100% des infos disponibles et nécessaires.
- Une écoute de chacun. Les propositions (sur n'importe quel thème) peuvent remonter et être mises à l'ordre du jour du congrès.

Un renouveau des relations avec le CDE :

- Une nouvelle convention (plus simple) et garantissant un financement de la CNJF par le CDE a été écrite par le Bureau directeur CNJF et transmise au CDE en début d'automne. Jérémy Pellerin étant plus spécialement chargé du suivi des négociations. Cette convention se trouve page de ce compte-rendu.
- 31 décembre 2022 ; versement d'une contribution de 500 euros au titre de l'exercice 2022 par le CDE.
- Le texte de la nouvelle convention déjà signé par Daniel Hans au nom de l'UOF (COM France) et Jean-Paul Glémet au nom de la CNJF n'a toujours pas été contresigné par le président du CDE.

Questions posées par Pierre Channoy.

Pourquoi les archives du secrétaire n'ont pas été récupérées ? réponse : elles n'ont pas été officiellement demandées

Demande de précision sur la nomenclature de la section exotique. Réponse : Estrildidés et autres exotiques à bec droit

La remise des médailles OMJ et des tampons a eu lieu. Félicitations aux nouveaux récipiendaires.

**Rapport d'activité soumis aux votes. Approuvé à l'unanimité (58 pour - 0 abstention - 0 contre)**

## **Rapport financier par Jean-Pierre Bugarel**

Rapport financier contrôlé et validé par Christian Lémée. 1 seule remarque : transférer en charge les 190 € du dépôt de la marque CNJF à l'INPI

Le trésorier précise que ce rapport comprend la totalité de l'année civile 2022 y compris la partie gérée par l'ancien Bureau.

**Rapport financier soumis aux votes. Approuvé à l'unanimité (58 pour - 0 abstention - 0 contre)**

Association loi 1901, association fille de l'UOF (COM France), créée le 13 février 2022  
Domiciliée 24 rue René Coty – 16000 Angoulême



# Commission Nationale des Juges de France

## Présentation par Jean-Paul Glémet de la nouvelle convention avec le CDE

Le président présente à tous le texte de l'ancienne convention de 2011 puis la nouvelle convention de 2022 (encore non signée par le CDE). Il explique :

- Nécessité de la renouveler du fait des changements de statuts de la CNJF et du changement d'appellation du CDE avec un but de simplifier et de la faire respecter.
- Passage de 13 à 6 articles. Les articles 1, 4, 5 et 6 sont repris de l'ancienne convention. L'article 2 concerne le subventionnement et l'article 3 les concours.
- Le président du CDE a annoncé qu'une signature ne pourrait avoir lieu avant son congrès en avril 2023
- Question soulevée : que fait-on si le CDE ne signe pas. La décision a été prise de ne pas apporter de réponse en attendant une éventuelle signature de la convention.
- Proposition de ne pas augmenter la cotisation actuelle :

## Fixation du montant de la cotisation annuelle

Proposition de ne pas augmenter la cotisation.

**Approuvé à l'unanimité** (58 pour - 0 abstentions - 0 contre)

## Rapports des sections :

Les rapports des 8 sections sont présentés à l'assemblée. Ils seront à la disposition de tous sur le site de la CNJF.

## Election du nouveau président.

1 seul candidat. Jean-Paul Glémet.

Vote à bulletin secret. 58 votants (présents et pouvoirs). Elu à la majorité (42 oui - 5 abstentions – 11 non)

Conformément aux statuts le président désigne l'équipe du Bureau administratif qui l'accompagnera dans sa mission. Sylvain Cicéro au poste de secrétaire, Jean-Pierre Bugarel au poste de trésorier. Le mandat allant de février 2023 à février 2026.

## Questions diverses :

- Faire le congrès 2024 en Visio afin de rassembler un plus grand monde et faire des économies d'échelles. Au vu des absents et du débat, il a été décidé que la question pourrait être soumise à vote au cours de l'année par vote électronique.
- Il a été demandé aux membres de faire jouer leurs connaissances pour rechercher un lieu pouvant nous accueillir lors des congrès (nuitées + repas + 5 salles de réunion)
- Demande a été faite de changer la date du congrès (cf. vacances scolaires) pour avoir des tarifs de train ou avion moins cher. Pour info : 90% des présents viennent par la route et 10% par avion et/ou train.



# Commission Nationale des Juges de France

## Avant de clôturer le congrès, la parole est donnée à Daniel Hans, président de l'UOF (COM France)

Daniel remercie le bureau provisoire CNJF pour le travail accompli et a demandé que la CNJF soit présente lors du prochain congrès de l'UOF comme elle l'a été au congrès 2022.

Il nous a confirmé qu'un championnat de France UOF (COM France) est bien en projet en 2023 et que la fédération réfléchissait éventuellement à d'autres modalités pour les années à venir au vue des difficultés rencontrées depuis ces dernières années (coût financier important, grippe aviaire, problème des salles).

Il est revenu sur les actions avec le ministère et les 3 dossiers actuels (cahier des charges I-Fap, la liste positive et la mise à jour de la liste des espèces domestiques) pour lesquels l'UOF avec les autres associations est pleinement dans l'action.

Le président CNJF annonce à 12h00 la fin du congrès et remercie l'ensemble des participants pour ce congrès qui comme l'ensemble du week-end a été très constructif et s'est tenu dans une très bonne ambiance.

Fin du congrès – 12h00

Pour la CNJF

Sylvain Cicero - Secrétaire





# **Commission Nationale des Juges de France**

## ***Bilan Moral exercice 2022***

Il s'agit bien là de bilan moral, qui doit être distingué du bilan d'activité que nous verrons dans quelques instants.

Suite au changement de statut de la CNJF qui est devenue une association fille de l'UOF (COM France) et non plus une simple commission interne à l'UOF et les turbulences qui ont précédé ce changement, le Bureau provisoire qui a pris ses fonctions en février 2022 a de suite du mettre en oeuvre de grands principes auxquels nous n'avons pas dérogé tout au long de l'année écoulée.

D'abord **maintenir l'unité de la CNJF** tout en respectant le libre choix de chacun : rester ou quitter la CNJF sans aucune pression et avec éventuellement remboursement des cotisations déjà perçues. Résultat : 4 juges ont quitté la CNJF dont trois qui avaient aussi arrêté l'élevage. 71 juges sont restés au sein de la CNJF.

Libre choix de chacun concernant ses désirs d'adhérer à telle ou telle organisation internationale. Pas de chasse aux sorcières. Que les membres CNJF soient aussi juges IGBA, WBO, UOM etc, tout cela ne nous importe pas et ne nous regarde pas tant qu'il y a loyauté par rapport au groupe CNJF. Statutairement et depuis toujours le corps de juges CNJF est lié techniquement à l'OMJ et administrativement à la COM ce sont les seuls liens dont le Bureau a à s'occuper.

Deuxième point clé : **relancer le travail dans chacune des sections**. La crise Covid avait mis en stand by la quasi-totalité des sections qui avaient passé deux ans sans travaux, sans réunions et même sans visioconférence. Vous verrez dans le compte-rendu d'activités que c'est reparti et sur les chapeaux de roue.

Troisième point : remettre en route la **collaboration entre le Bureau administratif et les responsables de section**. Après plus de deux ans sans réunion ni concertation globale, notre nouvelle approche c'est « tout se fait collectivement avec les responsables de section et le Bureau administratif provisoire c'est-à-dire à **neuf personnes = le Bureau directeur** ».

Application de l'adage : on est plus intelligent à plusieurs que seul. Concrètement cela veut dire que toutes les informations montantes ou descendantes sont systématiquement partagées par les neuf personnes. Que les décisions sont toujours



## **Commission Nationale des Juges de France**

prises en concertation avec les neuf personnes. Et que les réunions (par visioconférences) sont ouvertes aux neuf personnes. Et du travail et des réunions il y en a eu beaucoup.

Quatrième point : **information et transparence**. Faire ce qu'on dit et dire ce que l'on fait. C'est le but des lettres d'information que vous recevez régulièrement. Tout y est, rien n'est caché. Vous en avez reçu six en 2022.

Cinquième point : impliquer le plus de **membres possibles et donner la parole à chacun**. N'importe lequel d'entre vous a pu participer à l'élaboration du règlement intérieur (par des propositions écrites ou transmises par vos responsables de section) ou directement en faisant partie de la commission de rédaction du RI. Merci à ceux d'entre vous qui s'y sont impliqués. Vous avez aussi tous eu la possibilité de faire des propositions de modifications ou des propositions d'ajouts aux statuts et au règlement intérieur pour qu'on les étudie collectivement aujourd'hui.

Sixième point : **mieux faire connaître la CNJF en dehors de notre cadre habituel**. C'est ainsi que nous envoyons des courriers à destination des clubs avec des informations concernant la CNJF et incitant à utiliser des juges CNJF et le lancement en octobre d'un groupe Facebook dédié à la CNJF et à la compétition ornithologique. Groupe qui aujourd'hui compte 1400 membres et qui fait bien connaître nos actions et montre une image positive de notre fonction. Du moins c'est son but. A vous de l'alimenter dans ce sens. Et bien sûr la visioconférence de présentation de la CNJF qui a déjà été vu 1000 fois dans sa version originale.

Septième point : **renforcer l'esprit de groupe CNJF et donner la même importance à chacun**. C'est le but par exemple de l'attribution à tous de la possibilité d'avoir des cocardes estampillées CNJF. Tout le monde a droit à la même chose. Création d'un nouveau badge (pin's) CNJF avec le logo.

Huitième point : remettre de la **clarté dans ce qui n'était pas bien formalisé** ou appliqué comme les relations avec les entités du Maghreb (Algérie, Tunisie) ou les relations avec le CDE. Nous en reparlerons tout à l'heure.

Voilà les grands points clés qui ont guidé les actions 2022. Sans compter que nous avons poursuivi l'effort pour le recrutement et la formation et que nous entamons un nouvel aspect : la CNJF à l'initiative de manifestations-concours en France. Cela sera un beau challenge pour l'avenir.



# **Commission Nationale des Juges de France**

## ***Bilan d'activité exercice 2022***

Dès la fin du congrès de février 2022, le Bureau provisoire s'est mis en relation avec l'ensemble des responsables de section pour faire le point sur leurs activités (élèves-juges, réunions ou visio, points sur les travaux en cours).

**La phase de transition** : contact a été pris avec chaque membre de la CNJF pour savoir s'il désirait rester au sein de la nouvelle structure CNJF ou nous quitter. Avec bien sûr proposition de remboursement des cotisations déjà perçues. 4 personnes ont souhaité quitter la CNJF et parmi elles deux n'avaient de toute façon pas encore versé leur cotisation bien qu'étant présentes au congrès et y ayant pris la parole. Notre ancien trésorier Christian Gambart a parfaitement transmis tous les documents et informations nécessaires et travaillé main dans la man avec Jean-Pierre Bugarel. A ce propos remercions aussi Alain Giocanti qui, chaque fois qu'il a été nécessaire, a transmis les éléments en sa possession concernant la formation. Nous n'avons récupéré aucune archive du secrétariat.

### **Les initiatives nécessaires :**

1. Lancement de la procédure de réécriture du règlement intérieur. Participation du Bureau Directeur au complet avec la collaboration active de 3 membres volontaires. Nombreuses visios pour avancer pas à pas. Trois mois de travail avant de soumettre le texte à votre validation. A cette occasion nous avons innové en utilisant une procédure de vote électronique sécurisé. 70 d'entre vous ont voté et à 82% pour le OUI.
2. Nous avons aussi très vite cherché un assureur pour couvrir nos activités de membre CNJF. Le choix final s'est porté sur la MAIF et vous avez tous eu le contenu du contrat signé et actif depuis le 21 Avril 2022.
3. Dépôt auprès de l'INPI du logo officiel afin de nous protéger contre de mauvaises utilisations.



# **Commission Nationale des Juges de France**

## **Les initiatives à l'international :**

1. Présentation de candidatures au grade de juge OMJ. Nous avons transmis en juin 9 candidatures. Les examens viennent de se dérouler à Naples il y a un mois. Félicitations à ceux qui ont réussi ce challenge.
2. Ecriture de vœux présentés au nom de la France pour amener plus de démocratie et moins d'inertie au sein de la COM et de l'OMJ. Ces vœux ont bien suivi la voie officielle (UOF puis COM France jusqu'à la COM) et dans les bons délais. Force est de constater qu'aucun de ces vœux n'a sérieusement été étudié ni communiqué aux autres pays.
3. Les relations avec l'Algérie et la Tunisie. Nous avons finalisé ce qui existait déjà (partenariat avec UOT et UOA qui sont deux fédérations reconnues par la COM) et mis de l'ordre dans les procédures d'examen et de formation. Et en parallèle nous avons noué le même partenariat avec le Réseau Ornithologique Tunisien. Tout est « au carré » maintenant et cela a fortement occupé nos sections en novembre et décembre pour de grosses sessions d'examen. Il y a actuellement 35 élèves-juges et postulants (17 en Algérie, 5 à l'UOT, 14 au ROT). Certaines sections ont aussi créé des groupes de travail mêlant les candidats du Maghreb avec nos élèves juges afin de faire des sessions collectives de travail.

## **Le travail au quotidien avec et dans les sections**

Toutes nos sections sont en phase intense de travail avec de bons moments conviviaux et aussi de belles productions (standards par exemple). Vous en aurez les détails dans les compte-rendus de chaque section.

L'effort de recrutement et de formation s'est maintenu. Nous avons de nouveaux candidats ou nouveaux élèves-juges : 1 en couleur, 2 en estrildidés, 3 en postures, 1 en psittacidés. Il faut continuer dans cette voie. Ce sont maintenant les sections qui gèrent leurs examens et leurs séances de formation tout en restant conformes aux règles du règlement intérieur.

## **De nouveaux juges et élèves-juges**

Pour faire passer les examens il a constamment fallu nous adapter et saisir les opportunités. Nous accueillons 3 nouveaux juges en section faune européenne d'élevage et hybrides : MM Delestrade, Deriu, Toquebeuf, un en psittacidés M Hergat. Promotion : Guy Hellequin.

De plus notre panel de juges OMJ s'est enrichi : MM Dulière en section J, Berbudeau en



# **Commission Nationale des Juges de France**

hybrides, Cicéro en exotiques, Jardinier et Soria en canaris couleurs. A noter une démission du grade OMJ : MM Van Den Biesen en exotiques.

## **Une visibilité et des marqueurs forts de notre identité CNJF**

- Après des éleveurs : courrier direct aux clubs UOF avec informations et incitation à utiliser des juges CNJF
- Une présence forte au congrès de l'UOF (COM France) avec les 3 membres du Bureau provisoire. Précision : coût zéro euro pour la CNJF
- Une page Facebook lancée en octobre : CNJF et compétition ornithologique (déjà 1500 membres). Pas de promotion et d'annonce d'expo ou de bourse. Que des éléments sur juges et jugements.
- Des cocardes CNJF pour tous (égalité de traitement entre tous nos membres). 2 gratuites offertes chaque année et les autres à prix coûtant.
- Un badge (pin's) avec le nouveau logo qui est offert gratuitement à chaque juge.
- Une nouvelle carte d'adhérent. Modernisée et avec le nouveau logo. Annuelle et pouvant exister aussi sous format numérique (dans votre téléphone).

## **Des séances de travail et des compte- rendus réguliers**

En un an, 7 réunions du Bureau Directeur avec à chaque fois un compte-rendu écrit adressé à tous dans un délai de 24h. Une très bonne ambiance pendant ces réunions en visios.

L'information descendante vers tous les membres = 6 newsletters envoyées à tous avec 100% des infos disponibles et nécessaires.

Une écoute de chacun. Les propositions (sur n'importe quel thème) peuvent remonter et être mises à l'ordre du jour du congrès.

## **Un renouveau des relations avec le CDE**

Le CDE est lié par une convention signée en 2011. Cette convention n'a jamais été respectée correctement et ne peut plus être d'actualité puisque le CDE a changé d'appellation et que la CNJF a changé de statut juridique. Une nouvelle convention (plus simple) et garantissant un financement de la CNJF par le CDE a été écrite par le Bureau directeur CNJF et transmise au CDE en début d'automne. Jérémie Pellerin étant plus spécialement chargé du suivi des négociations. Cela a été long et a partiellement abouti. Le CDE au 31 décembre a versé une contribution de 500 euros au titre de l'exercice 2022. Le texte de la nouvelle convention déjà signé par Daniel Hans au nom de l'UOF (COM France) et Jean-Paul Glémet au nom de la CNJF n'a toujours pas été contresigné par le président du CDE. Nous vous présenterons tout à l'heure l'ancienne convention et la réécriture proposée. Nous aurons aussi à débattre de la suite à donner à nos relations avec le CDE.